

Le treize mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 08
Nombre de conseillers votants : 10
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE, François THABUIS.

Absents (excusés) : Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Vincent PASQUIER
Laurent GEVAUX a donné pouvoir à Monique BARDET
Denis Zuccone a été nommé secrétaire de séance.

Objet : EXERCICE 2026 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026
DEL_2026_024

Vu la délibération en date du 13/03/2026 portant sur l'approbation du Compte financier unique du budget annexe de l'eau ;

Vu la délibération en date du 13/03/2026, approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe de l'eau ;

Vu la proposition de budget primitif pour l'exercice 2026 jointe en annexe de la présente délibération ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du Budget Annexe de l'eau :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
11 Charges à caractère général	23 770.00 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	28 318.83 €
12 Charges de personnel	15 000.00 €	70 Redevance - vente d'eau	60 850.00 €
23 Virement à la section d'investissement	15 475.89 €	75 Autres produits de gestion courante	1 339.06 €
65 Autres charges de gestion courante	400.00 €	042 Immo subventions	5 088.00 €
67-68 Titres annulés/provisions	200.00 €		
014 Redevances	5 850.00 €		
042 Dotations aux amortissements	34 900.00 €		
TOTAL	95 595.89 €	TOTAL	95 595.89 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
040 Immobilisations subventions	5 088.00 €	001 Excédent antérieur reporté	22 693.30 €
21 Immobilisations corporelles	32 038.84 €	021 Virement de la section de fonctionnement	15 475.89 €
23 Immobilisations en cours	56 842.16 €	13 Subventions d'investissement	8 219.39 €
		13 Subventions d'investissement	12 680.43 €
		040 Amortissements	34 900.00 €
TOTAL	93 969.00 €	TOTAL	93 969.00 €

Le budget primitif est plus amplement détaillé en annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Annexe de l'eau 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le treize mars deux mille vingt-six.

Le Maire,
Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Denis Zuccone



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
Franck PACCARD

